**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 121 (1995)

**Heft:** 11

Wettbewerbe

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et le prix de la Société de traitement du signal de l'IEEE en 1989. En 1995, il a été élu Fellow de cette dernière pour sa recherche sur le codage en sous-bandes et les ondelettes.

Il est auteur ou coauteur de plus d'une soixantaine d'articles parus dans des revues scientifiques de haut niveau, ainsi que d'une centaine de présentations dans des conférences internationales. Il vient de publier avec J. Kovacevic un livre sur les ondelettes et la compression du signal, intitulé 235 «Wavelets and Subband Coding» (Prentice-Hall, 1995).

Son activité de recherche actuelle est centrée sur la théorie et l'application des ondelettes, le traitement du signal pour les télécommunications, la télévision digitale à haute définition et les systèmes de communications multimédias par «packets» ainsi que mobiles.

# Salle de gymnastique, centre de secours et garage souterrain, Chêne-Bougeries/GE

## Résultats

#### Programme

L'objet de ce concours de projets sur invitation, organisé par la commune de Chêne-Bougeries, consistait en l'étude d'un ensemble comprenant une salle de gymnastique, un centre de secours et un garage souterrain sur une parcelle au chemin Louis-Segond, à proximité de l'école de Chêne-Bougeries. L'organisateur souhaitait des solutions tenant compte d'une faisabilité économique.

L'ancienne école primaire, située devant ce futur ensemble, a été récemment agrandie et des travaux de transformation intérieure sont actuellement en cours. Cette intervention achevée, elle comprendra douze classes d'étude et un certain nombre de locaux annexes.

L'ancienne salle de gymnastique, à l'angle nordest de la parcelle, ne répond plus aux normes usuelles de l'éducation physique et de la pratique de certains sports d'équipes. Le maintien de ce bâtiment (à l'exception de ses annexes) pour une autre affectation dans le cadre du projet ou sa démolition étaient laissés à l'appréciation des concurrents.

## Jury

M<sup>mes</sup> et MM. Jacques Malnati, architecte, président; Floriane Mock, conseillère administrative; Marie-Alix Gouda, conseillère municipale; Yvonne Piquilloud, conseillère municipale; Jost Wichser, conseiller municipal; Rino Brodbeck, architecte; Patrick Devanthéry, architecte; Denis Dubois-Ferrière, architecte; Serge Vuarraz, architecte. Suppléants: MM. Eric Dunant, conseiller administratif; Philippe Renaud, architecte. Experts avec voix consultative: MM. Bernard Gmür, direction générale de l'enseignement primaire; Daniel Hugo, éducation physique enseignement primaire; Eric Girardet, inspection cantonale du feu.

Le jury s'est réservé le droit de requérir les avis d'autres spécialistes jugés nécessaires à ses délibérations.

Secrétaire: M. Pascal Tanari, architecte

#### Concurrents invités

Olivier Archambault, Enrico Prati, Genève Daniel Baillif et Roger Loponte, Carouge Peter Boecklin, Genève Pierre Bonnet, Carouge René Born et Thierry Sauvin, Genève François Bouvier, Conches Christian et Pierre-Alain Dupraz, Genève Alexandre Micheli, Genève Chantal Scaler, Corsier/GE Rémy Vauthier, Chêne-Bourg

# Prix et mentions

Fr. 12 000.- Christian et Pierre-Alain 1er prix Dupraz, Genève

1re mention Fr. 8 000. – Daniel Baillif, Roger Loponte et J. Hodel, Carouge. Collaborateurs: F. Perone arch., J. Jousson arch., G. Schaer

dessinateur

2e mention Fr. 5 000.- Peter Boecklin et Nico-

las Maeder, Genève. Collaborateurs; Roland Fabra, Agnès Raux; conseil: Michel Pricam

arch., R. Rabusseau,

En outre, tous les projets admis au jugement reçoivent un montant de Fr. 4000.-

#### Recommandation du jury

Le jury décide à l'unanimité de proposer à l'organisateur d'attribuer un mandat pour la suite des études et la réalisation à l'auteur du projet ayant fait l'objet de la 1ère mention, en référence à l'art. 42.3 du règlement SIA 152.

Le jury motive cette proposition par les grandes qualités de ce projet, notamment sa rationalité, son insertion dans le lieu, ses grandes potentialités d'utilisation des espaces tant intérieurs qu'extérieurs et son caractère architectural empreint de modestie et parfaitement adapté à son environnement.

En ce sens, les qualités de ce projet répondent bien à l'intérêt majeur de l'organisateur et le jury estime que rien ne devrait contredire sa réalisation, grâce notamment à l'éventuel regroupement des parcelles appartenant à la commune, ou par l'adoption d'un plan localisé de quartier.

Le jury constate avec satisfaction que tous les concurrents appelés ont rendu un projet complet, mais remarque cependant que quatre concurrents sur dix ont pris des libertés avec les distances aux limites, ce qui a conduit le jury à exclure quatre projets de la répartition des prix.

# Restauration et extension du Musée national du Prado, Madrid

## Ouverture

La richesse exceptionnelle des collections qu'il abrite place le Prado parmi les musées les plus prestigieux du monde. Cependant, les exigences de la muséographie contemporaine rendent aujourd'hui nécessaires sa restructuration et son extension, que le gouvernement espagnol a placées en priorité dans sa politique culturelle. Afin de sélectionner la conception architecturale et urbaine la plus pertinente, le Ministère espagnol de la Culture, conjointement avec les autorités du Musée, a décidé de soumettre le problème à l'ensemble de la communauté des architectes du monde, en lançant un concours international d'architecture. Ce concours a reçu l'approbation de l'UIA.

Le programme porte sur la mise en relation et la restructuration des trois édifices existants ainsi que sur la conception de deux nouveaux aménagements dont l'un sera adjacent au bâtiment de J. de Villanueva et l'autre, situé à l'emplacement du cloître de l'église de Los Jeronimos. Le traitement de l'entrée du Musée, celui des accès, des circulations et des abords, devront être étudiés avec soin.

Le concours international, ouvert et anonyme, se déroulera en deux phases. Tous les architectes du monde, en possession d'un titre professionnel reconnu par leur section membre de l'UIA, peuvent participer au concours seuls ou à la tête d'une équipe pluridisciplinaire. A l'issue de la première phase, le jury sélectionnera entre cinq et dix projets, dont les auteurs seront admis à participer à la deuxième phase. L'auteur du projet lauréat se verra confier la conception et la réalisation du projet. Langues de travail: l'espagnol et l'anglais.

# Jury

Personnalités espagnoles: le ministre de la Culture; le Maire de Madrid; le vice-ministre de la Culture; le président de la Fondation royale du Prado; le Directeur du Musée du Prado; architectes: Jaime Duro Pifarre (Espagne), président de l'UIA; Rogelio Salmona (Colombie); Mario Botta (Suisse); Dan Eytan (Israël); Pedro Ramirez Vazquez (Mexique), représentant l'UIA; Hans Hollein (Autriche); Francesco Venezia (Italie); Herman Hertzberger (PaysBas); suppléant: Krzysztof Chwalibog (Pologne)

Les auteurs des projets sélectionnés pour la seconde phase recevront 2 millions de pesetas chacun. A l'issue de la seconde phase, le jury sélectionnera le premier prix et attribuera deux mentions. L'auteur du projet primé recevra 3 millions de pesetas et se verra confier la réalisation du programme. Les auteurs des deux projets mentionnés recevront chacun 2 millions de pesetas.

Fiche d'inscription: section suisse de l'UIA, case postale 8039, Zurich, à renvoyer avant le 12 juin 1995 et devant parvenir à l'organisateur, accompagnée d'un justificatif du payement des droits d'inscription avant le 26 juin 1995, 24 heures.

Envoi des documents aux concurrents: entre le 26 juin et le 10 juillet 1995

Date limite de réception des projets: 26 décembre 1995

Organisateur: Gabinete del Concurso Internacional para la Ampliacion y remodelacion del Museo del Prado, Paseo de la Castellana, N° 12-4, 28046 Madrid (Espagne), tél. (34.1) 435 77 23, fax (34.1) 575 38 39

# Prix rhénan d'architecture

Pour sa quatrième édition, le Prix rhénan d'architecture aura lieu le 13 juin 1995, à Strasbourg. Son thème en est l'Habitat social neuf, collectif ou groupé.

Les organisateurs du Prix entendent par là tout logement à caractère social, locatif ou en accession, bénéficiant d'une aide de l'Etat sous forme de prime, de subvention ou de prêt bonifié. Sont exclus la maison individuelle, toute réhabilitation ou rénovation, tout habitat social ne bénéficiant que de financement privé. Le Prix récompense une réalisation architecturale de qualité, édifiée depuis moins de dix ans, située jusqu'à 75 km de part et d'autre du Rhin, les pays riverains concernés étant les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et la Suisse. Le Prix est patronné par le Conseil Régional d'Al-

sace de l'Ordre des architectes de France, le BNA (Bond Nederlandsche Architekt), par l'Architekten-

kammer Rheinland-Pfalz et par la FAS.

Fin de la partie rédactionnelle

Le concours est ouvert aux architectes reconnus et autorisés à exercer dans leur pays (REG A ou B pour la Suisse). Les représentants suisses dans le comité d'organisation sont les architectes Peter Boecklin et Robert Frei, à Genève.

Inscriptions: A.D.C.A., c/o Acte 5 à Strasbourg, 237 Mlle Christelle, Charnay, tél. (0033) 88 25 78 50, fax (0033) 88 25 58 18. Clôture des inscriptions: le 16 mai 1995.

Tableau des d	concours			
Organisateur	Sujet CP: concours de projet Cl: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Banque cantonale de Schwyz	Nouveau bâtiment, Banque cantonale, Schwyz, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schwyz avant le 1er janvier 1994 et architectes origi- naires du canton de Schwyz		
Internationale Vereinigung Sport- und Freizeiteinrichtun- gen, Cologne (RFA)	Constructions exemplaires destinées aux sports et aux loisirs, concours international	Maîtres d'ouvrages, exploitants et concepteurs de centres de sports et de loisirs du monde entier réalisés entre 1987 et 1992		
République de Corée		Architectes diplômés du monde entier; 2º phase: auteurs des 5 premiers projets de la 1 <sup>ère</sup> phase sont invités	25 mai 95 (20 fév. 95)	5/95 p.97
Prix de l'environnement de la Foire européenne de l'environnement - Pro Aqua - Pro Vita	Innovations technologiques contribuant à la protection de l'environnement et des ressources naturelles	Privés, entreprises, organisations et institutions de l'éco- nomie privée ou de l'État	29 mai 95	
Energy Research Group, University College, Du- blin (Irlande)	Pour la rénovation des immeubles d'habitation, Cl	Architectes et étudiants en architecture résidant dans l'Union européenne, l'AELE ou les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale		26/94 p. 520
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Centres d'enseignement secondaire et d'enseigne- ment professionnel, Morges, 2 degrés	Architectes domiciliés ou établis avant le 1er juillet 1994 dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neu- châtel, Valais ou de Vaud répondant aux critères de re- connaissance du Conseil d'Etat vaudois	14 juillet 95	6/95 p. 119
Département des travaux publics du canton de Berne	Conception d'aménagement pour deux rues à Köniz, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Berne	30 juin 95 (15 janv. 95)	
Solar 91	Prix solaire suisse 1995	Installations solaires mises en service du 1er janvier 94 au 31 juillet 95	31 juillet 95	
Nouveaux dai	ns cette liste			
Conseil régional d'Alsace et al.	Prix rhénan d'architecture	Architectes reconnus et autorisés à exercer aux Pays- Bas, en Allemagne, en France ou en Suisse (REG A ou B)	16 mai 95	11/95 p. 236
Ministère espagnol de la Culture, Madrid	Restauration et extension du Musée national du Prado, Madrid	Architectes du monde entier, possédent un titre professionnel reconnu par la section de l'UIA de leur pays	26 déc. 95 (12 juin 95)	11/95 p. 236
Exposition				
Etat de Vaud	Place du Château, Cl	Péristyle du bâtiment du Grand Conseil, rue Cité-Devant 11bis, Lausanne; jusqu'au 13 mai (lu-ve: 8-17h, sa: 10- 16h)		

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.